

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2025/95359/C01:1

DATE DU CONTRÔLE 21/03/2025

AGENT VISITEUR

Benjamin Dormont

ADRESSE DU CONTRÔLE Rue de Clairmaie 23 - 7618 Taintignies

AGRÈMENT RÉGION WALLONNE

AGRW. TUS-145/A/06 expire le 19/01/2028



COORDONNÉES DE L'EXPLOITANT DE LA CITERNE

Propriétaire

#TVA

non communiqué

Adresse

Rue de Clairmaie 23 - 7618 Taintignies

SITUATION DU RÉSERVOIR ET DE SES ACCESSOIRES

Plan d'implantation

Non

Situation du réservoir

Derrière maison

Localisation du dépôtage

Sur le réservoir

Autre information

Néant

RÉSERVOIR

Autorisation d'exploitation	Non	Date d'émission, échéance & numéro	Néant
Capacité autorisée et/ou réelle (litres)	Inconnu	Année d'installation	Inconnu
Origine du réservoir et n° de fabrication	Inconnu	Certificat d'étanchéité antérieur	Non
Informations du certificat antérieur d'étanchéité	Néant	Dimensions du réservoir	Diamètre 130cm
Hauteur de produit (cm)	5	Commentaire relatif à la déclaration de classe 3	Néant
Type de réservoir	Cylindrique - Enterré - Simple paroi - Métallique		

CONTRÔLE

Système de chauffage	Chaudière	Fonctionnement du système de chauffage	Fonctionne
Type de raccordement au système de chauffage	Bi-tube	Contrôle des tuyauteries visibles du réservoir au système de chauffage	Conforme
Soutirage	Par le haut - Conforme	Conduite de remplissage	Conforme
Conduite de ventilation	Conforme	Système anti-débordement	sifflet 95% - test OK - hauteur de la tige OK
Système de mesure de niveau	présent - conforme	Hauteur d'eau dans le réservoir (cm)	0 cm
Autres raccords	Conforme	Trou d'homme	Conforme
Pollution en dehors du réservoir	Non	Système de détection de fuite	NON
Trou d'homme : étanchéité et fixation couvercle :	OK		

TEST AUX ULTRASONS

Hauteur de produit avant le test (cm)	5	Hauteur d'eau avant le test (cm)	0
Test étanchéité chaîne de mesure	OK	Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde N (gazeux)	Ok
Test de bon fonctionnement avant contrôle de la sonde R (liquide)	Ok	Valeur de référence valeur phase gazeuse :	-5,1
Valeur de référence phase liquide :	-2,4	Dépression atteinte (mbar) :	-250
Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur phase gazeuse :	-5,3	Résultat de l'épreuve d'étanchéité - Valeur en phase liquide :	-2,7
Hauteur de produit après le test (cm)	5	Hauteur d'eau après le test (cm)	0
Résultat du test accoustique	Conforme	Durée du test (minutes):	50

Appareil SDT 340 référencé «284220030» et vérifié le 23/12/2024 selon nos procédures internes.

AUTRE(S) REMARQUE(S)

L'autorisation d'exploitation n'est pas présente

L'absence de pollution visible est confirmée sous toute réserve de la présence éventuelle d'une pollution non visible le jour du contrôle.

Nous ne pouvons être tenus pour responsables d'une éventuelle pollution de sol suite aux tests que nous réalisons selon la législation en vigueur.

Conclusion : L'étanchéité est assurée mais pas la conformité. Il faut y remédier dans les 6 mois.
Le réservoir ne peut être rempli que pendant ces 6 mois, non renouvelable, prenant cours le mois du contrôle.



Une plaquette orange a été fixée et scellée sur la conduite de remplissage du réservoir le jour même du contrôle.

Le réservoir a fait l'objet d'un contrôle conformément aux prescriptions de :

- 30 novembre 2000 - Arrêté du Gouvernement wallon modifiant le Titre III du règlement général pour la protection du travail en ce qui concerne les contrôles des dépôts de liquides inflammables et l'implantation et l'exploitation des stations - service (M.B. 17.01.2001)
- 8 mai 2003 - Arrêté ministériel dérogeant aux dispositions de l'article 590 du titre III du RGPT portant sur le contrôle d'étanchéité des dépôts de liquides inflammables en insérant une nouvelle technique de contrôle: le test en dépression (M.B. 19.03.2004)
- 17 juillet 2003 - Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service
- 24 juillet 2008 - Arrêté du Gouvernement wallon du modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2003 déterminant les conditions intégrales des dépôts de liquides combustibles en réservoirs fixes, à l'exclusion des dépôts en vrac de produits pétroliers et substances dangereuses ainsi que les dépôts présents dans les stations - service.

Fait à : Taintignies

Signature du technicien

Signature du propriétaire

CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

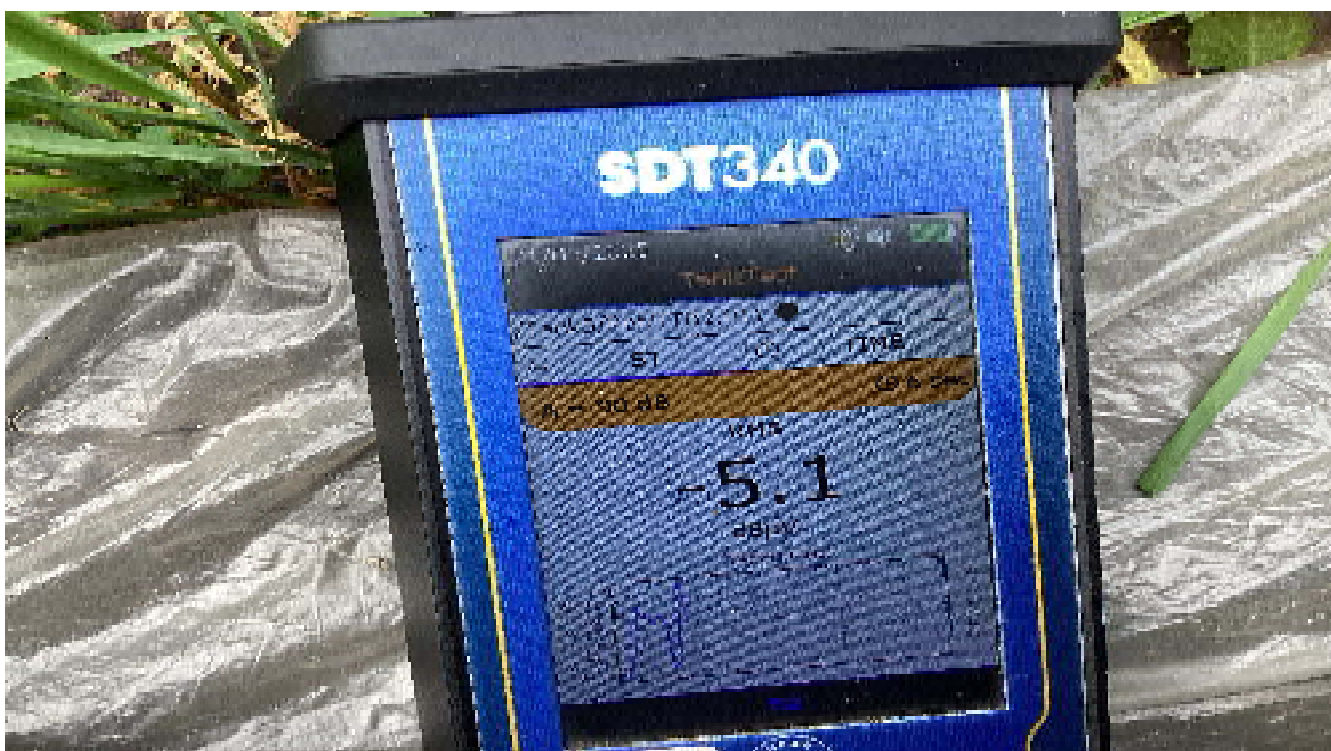
RÉF. 152/2025/95359/C01:1

› ANNEXES

Système de chauffage



Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



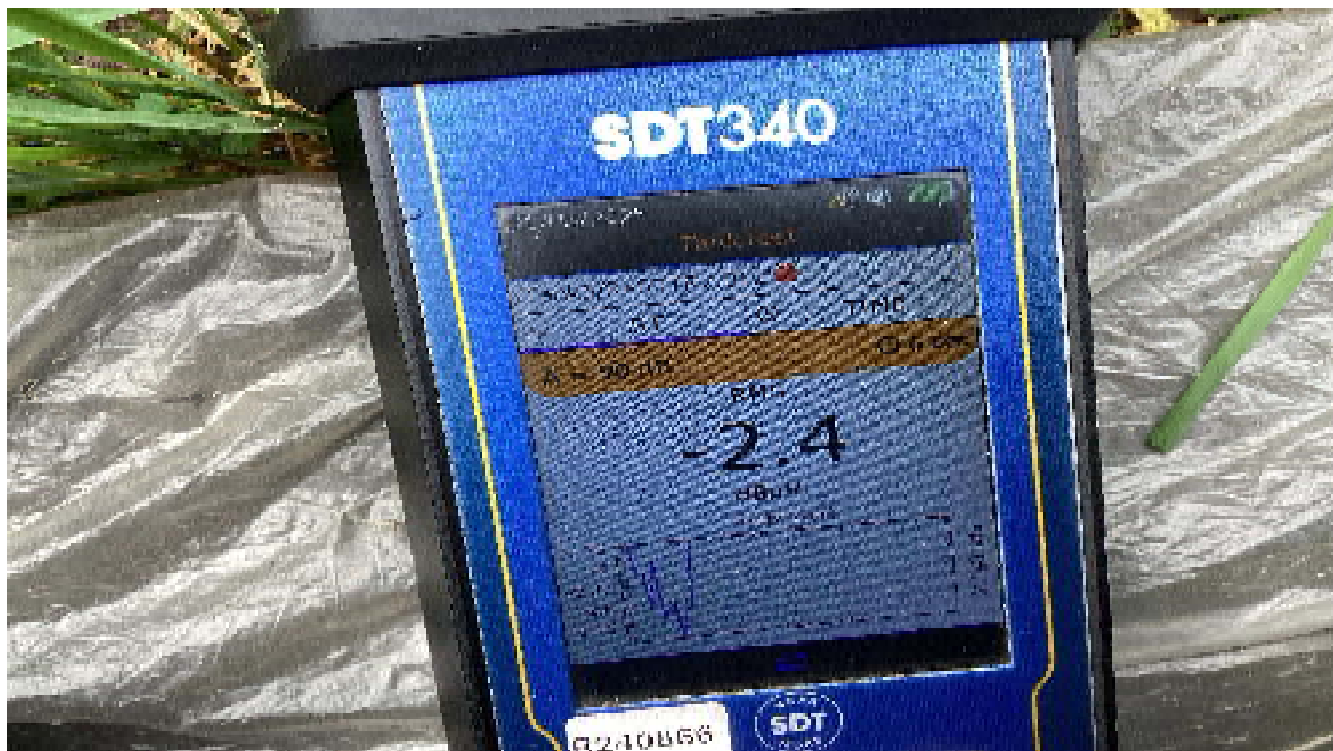
CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

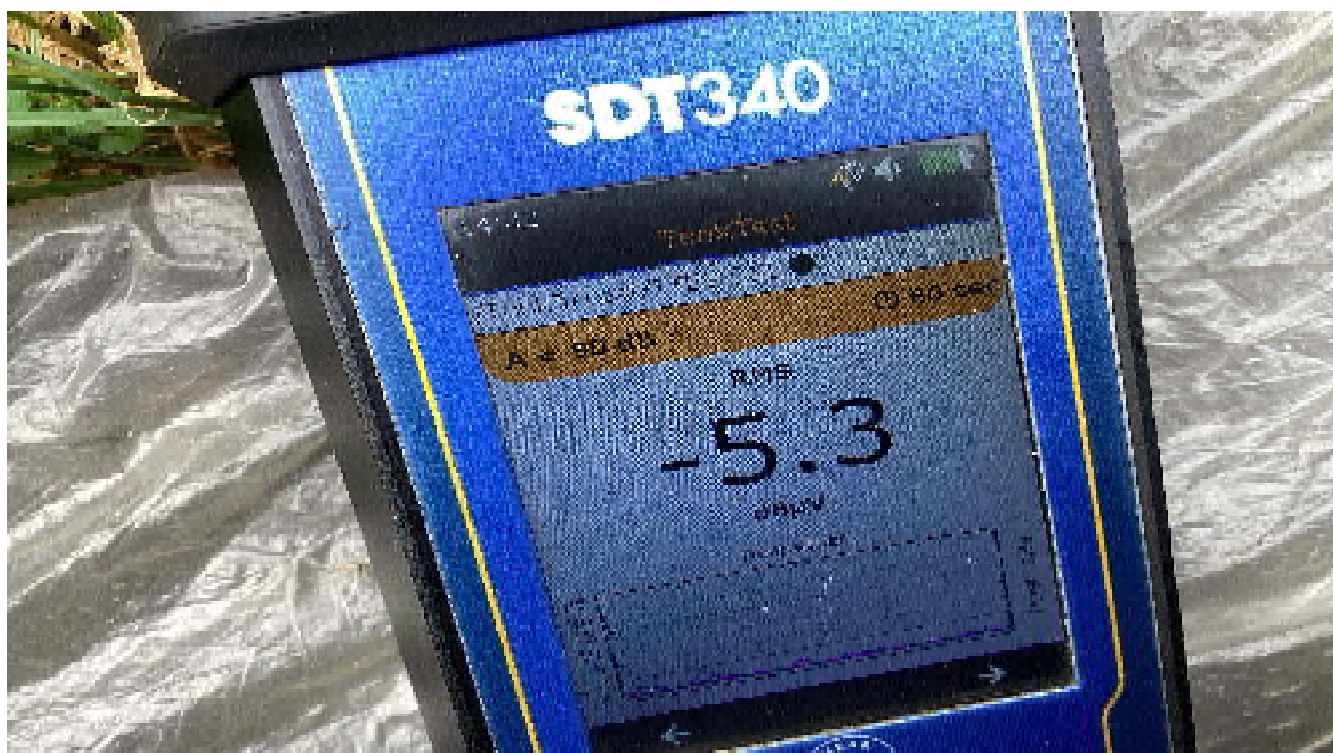
RÉF. 152/2025/95359/C01:1

ANNEXES

Listing test d'étanchéité de la chaîne de mesure avant contrôle



Listing test d'étanchéité du réservoir



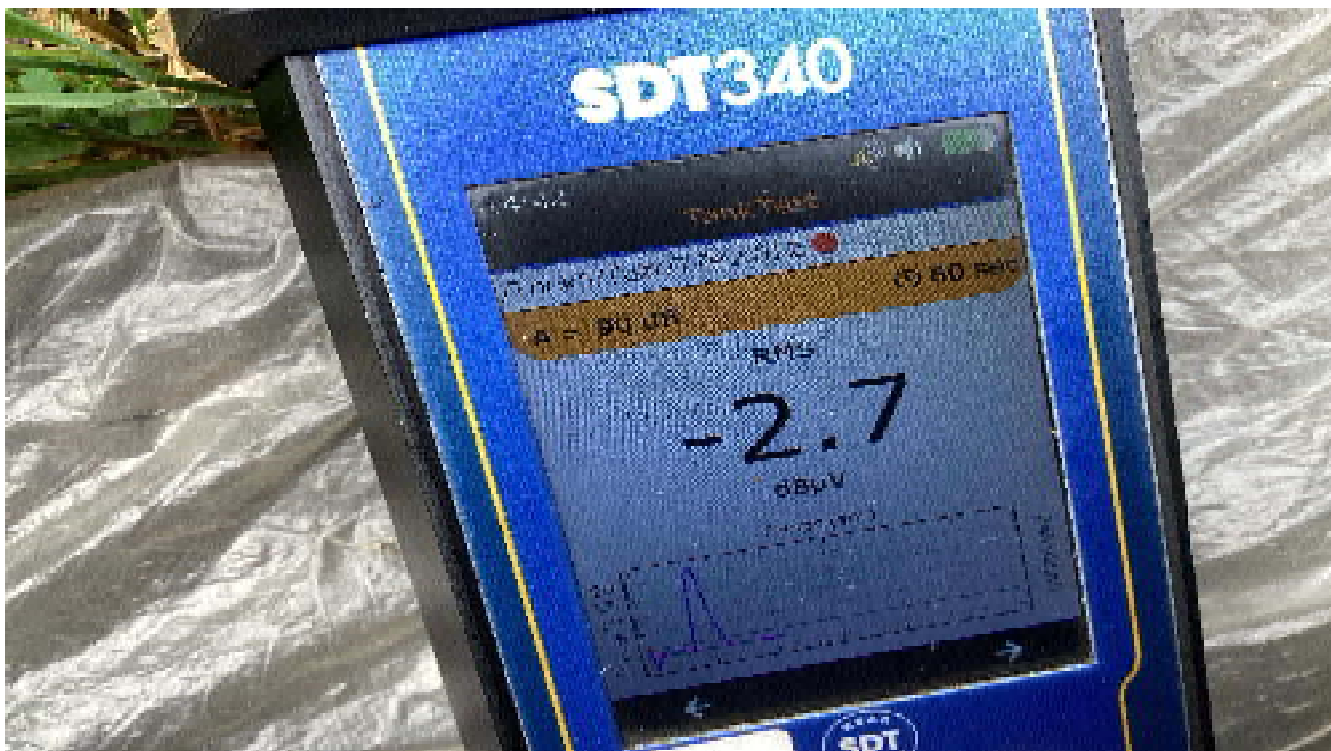
CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

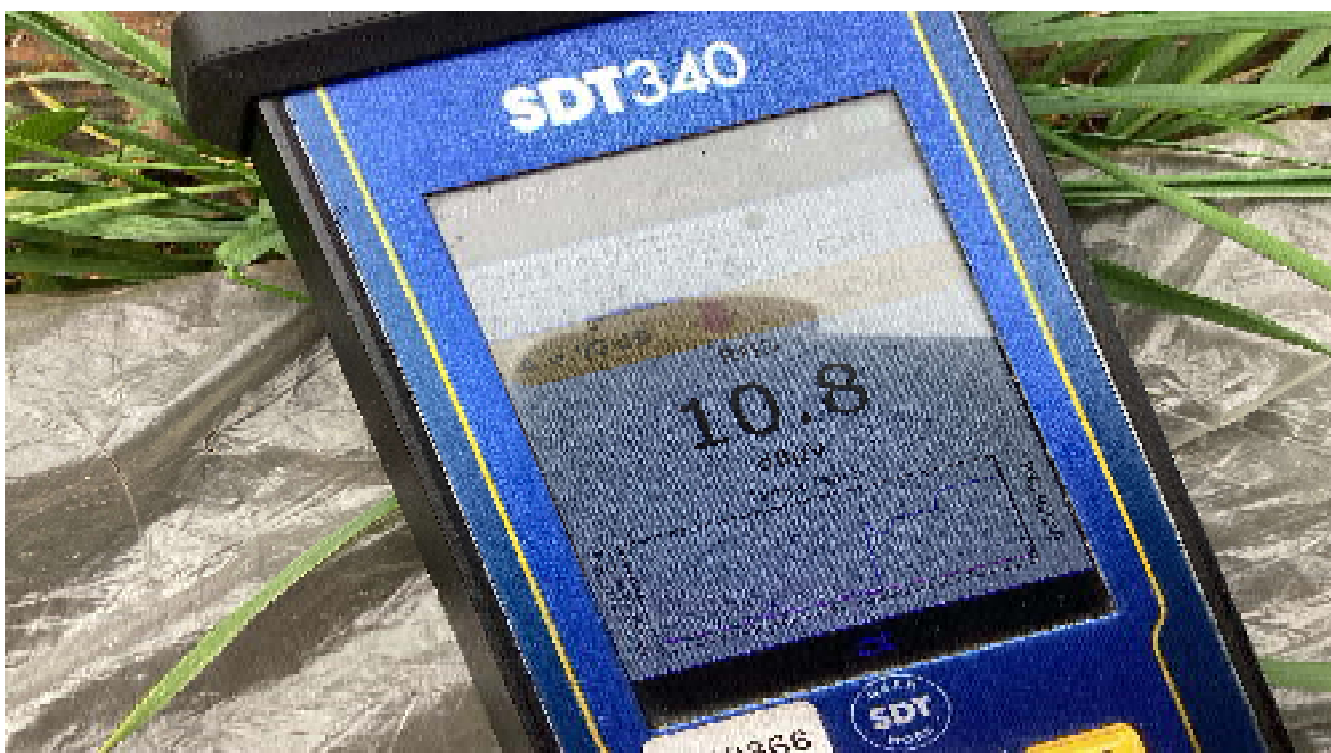
RÉF. 152/2025/95359/C01:1

ANNEXES

Listing test d'étanchéité du réservoir



Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



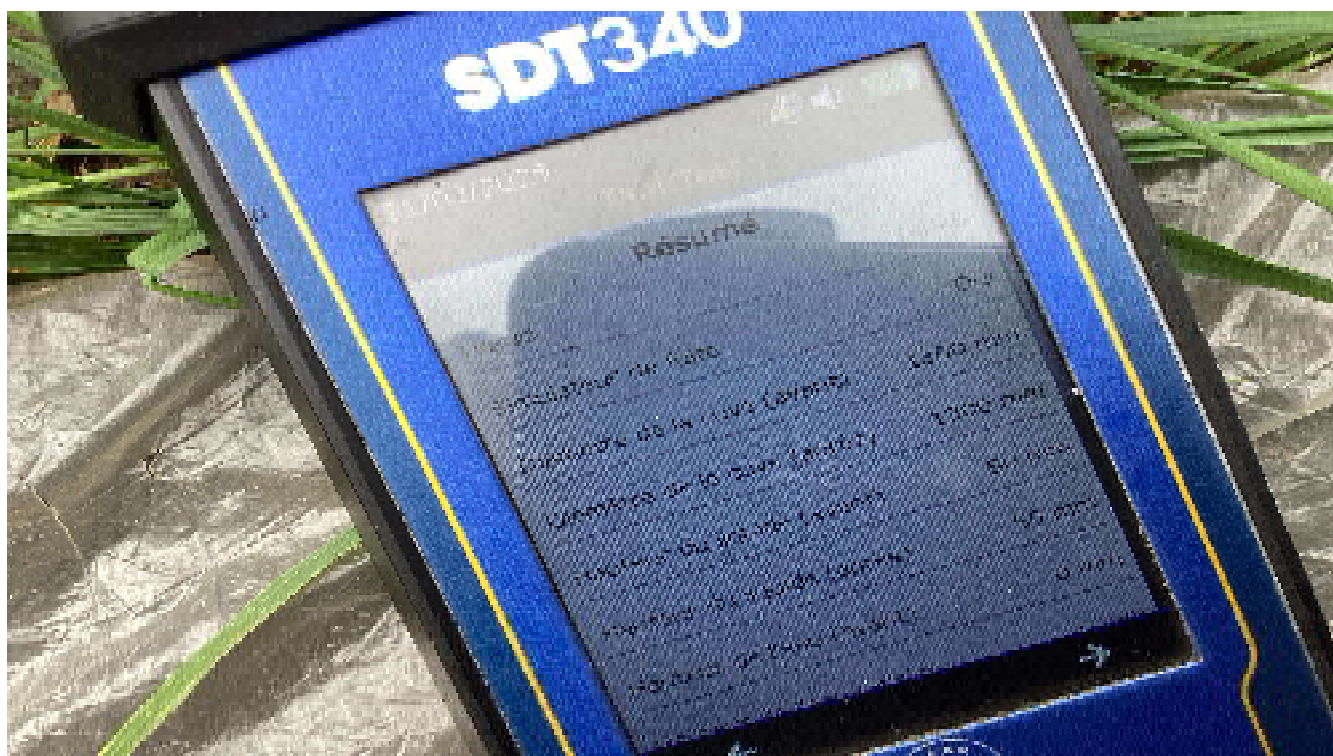
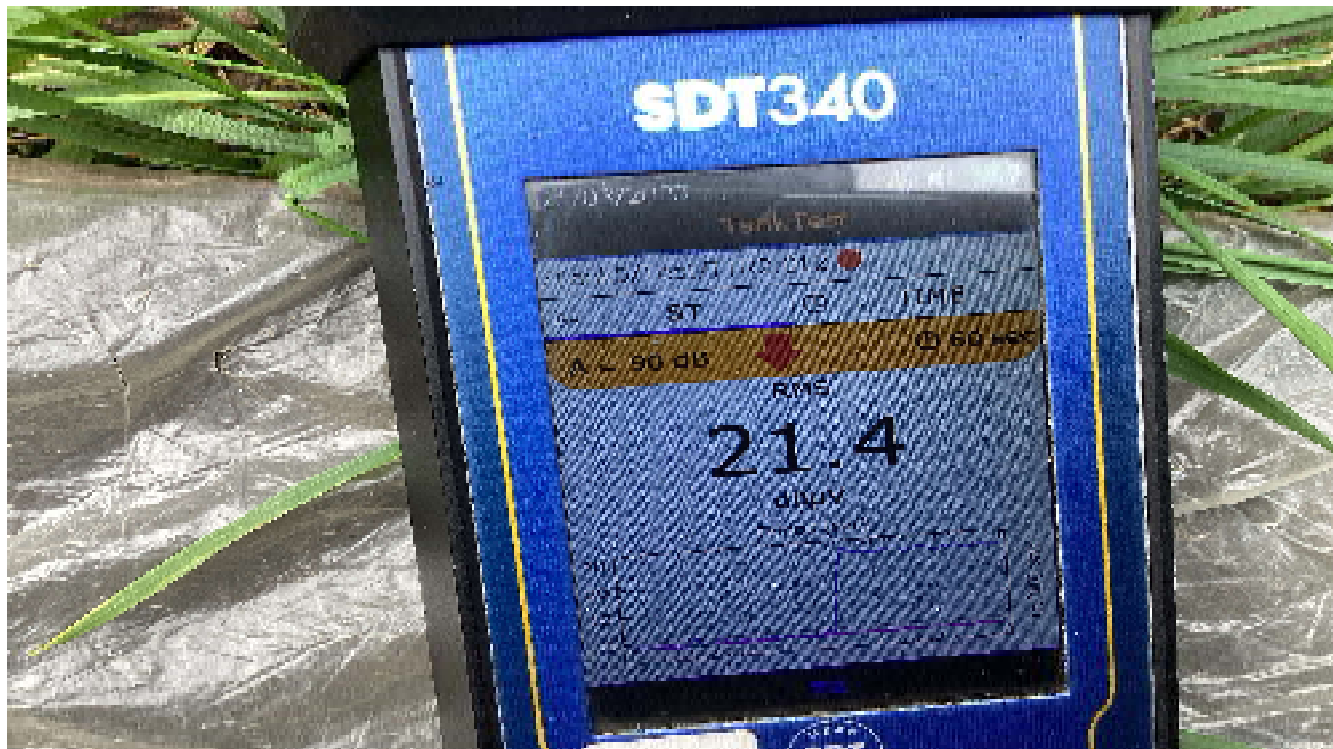
CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2025/95359/C01:1

ANNEXES

Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2025/95359/C01:1

› ANNEXES

Enregistrement des capteurs avec la fuite calibrée



Chambre de visite et accessoires



CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ ET DE CONFORMITÉ D'UN RÉSERVOIR À MAZOUT

EXEMPLAIRE ORIGINAL

RÉF. 152/2025/95359/C01:1

> ANNEXES

Chambre de visite et accessoires

